



Monsieur Le Directeur Académique,

Nouveaux programmes, éducation prioritaire, direction d'école, calendrier scolaire, accès à la hors classe... Si on est encore loin de la refondation annoncée, cette rentrée va voir un certain nombre de mesures en direction des écoles et des enseignants.

Concernant les **programmes de maternelle**, le SNUipp-FSU est en attente d'une large diffusion des programmes dans les écoles et de leurs documents d'accompagnement. Il nous semble également nécessaire un temps d'appropriation et de réflexion des équipes, ainsi que des temps de formation continue afin de faire vivre des programmes que nous trouvons satisfaisants et opérationnels.

Concernant l'**enseignement moral et civique**, le SNUipp-FSU a demandé que les programmes soient revus (intentions louables mais un ensemble flou et peu abouti) et n'entrent en vigueur qu'en 2016, en même temps que l'ensemble des nouveaux programmes et accompagné de documents ressources.

Le SNUipp-FSU continue, également, de demander un élargissement du périmètre de l'**éducation prioritaire**. De plus, il demande que le volume d'allègement soit proportionnellement égal à celui des collèges soit environ 30 demi-journées et que cet allègement soit généralisé à toutes les écoles de l'éducation prioritaire

La **pré-rentrée** est réduite à une journée. L'organisation de la deuxième journée, jusque-là dite de pré-rentrée, relève désormais des autorités académiques et ne pourra plus être utilisée librement par les équipes. Cela prive les enseignant-es de six heures de réunions utiles, pour les remplacer par une nouvelle contrainte et une nouvelle injonction. C'est une régression. Ce temps doit être remis à la disposition des équipes.

Un **protocole d'accord sur les carrières et salaires des fonctionnaires** est soumis à la signature des syndicats en septembre. Le SNUipp-FSU a décidé de consulter les enseignants. En effet, le contentieux salarial est toujours présent, l'augmentation du point d'indice gelé depuis 2010 reste indispensable pour notre syndicat. Les enseignants ont la particularité d'avoir d'un côté les obligations de service les plus lourdes des pays de l'OCDE, les classes les plus chargées et de l'autre les salaires parmi les plus bas. Pour le SNUipp-FSU, la tendance doit s'inverser. A cet effet, notre syndicat engage une campagne pour obtenir du ministère l'ouverture d'une négociation sur le métier de PE notamment pour revoir les obligations de service, dont les 108h, avec comme première étape le fin des APC et l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du 2<sup>nd</sup> degré.

Je vous remercie.